



Déclaration Intersyndicale C.T.U.P du 16 Juin 2015

Monsieur le Directeur,

Les représentants du personnel aux diverses instances du service, ne peuvent plus continuer à travailler dans ces conditions et vous informent qu'ils ne participeront plus à aucune réunion avec vous, ni avec vos collaborateurs directs.

Cette fin de règne, ou de régime est à l'image de votre "quinquennat". Désastreuse et déplorable.

Les représentants du personnel ne veulent pas cautionner votre volonté de marquer de votre empreinte ce service avec votre projet toujours aussi néfaste de polarisation des subdivisions, qui jetés par la grande porte par les représentants du personnel, revient par le vasistas.

Nous ne pouvons plus participer à des C.H.S – C.T ubuesques, où les documents présentés signés par vos soins, ne sont pas les bons, ceux non signés sont les bons, pour au final, ceux qui n'étaient pas bons soient les bons.....

Nous ne pouvons plus assister à des réunions ou autres instances où les propos tenus en séance sont démentis aux réunions suivantes.

Nous ne pouvons plus nous rendre à des réunions stériles, où seule votre autorité fait foi....

Nous ne pouvons plus venir à des réunions où l'on nous transmet près de 200 fiches de postes à examiner, six jours avant la réunion.....

Nous ne pouvons plus envisager le dialogue social, avec tant de mépris pour les représentants du personnel. Établir un agenda social était louable, mais modifié tous les quinze jours, avec des réunions les vendredis, malgré la désapprobation de l'ensemble des représentants du personnel, le 30 juin C.A.P Exploitation et C.T.U.P le même jour, le 01 septembre concertation avec le SG et C.A.P Exploitation là aussi la même journée, ce n'est pas acceptable. De plus ces changements incessants de dates, ne permettent plus aux représentants du personnel, notamment ceux de l'exploitation, de participer à ces réunions, pour cause de planning et de problématique d'effectifs.

Nous n'en pouvons plus tout simplement....du mensonge et de la mauvaise foi....

Vouloir laisser un testament, est un vœu pieu en soi, mais ce genre d'héritage empoissonné, personne n'en veut.

L'histoire retiendra de votre ère directoriale que votre action s'est faite contre les agents et non pas avec eux et pour eux.

Être un platane au bord du canal du Midi, était mieux considéré qu'être un agent du service public de la voie d'eau.

Un Platane sitôt diagnostiqué malade, faisait l'objet de toutes les attentions, et son remplacement était acté.

Pour les agents, et notamment ceux à l'exploitation, mais aussi les adjoints administratifs, point de pitié.

Aussitôt parti, aussitôt supprimé...ou quasiment.

De l'abattement des personnels de Libourne, à la résignation de ceux de Béziers, en passant par la désillusion de ceux de Moissac, la démoralisation de ceux de Cadillac, le découragement des Toulousains, la désespérance de ceux d'aquitaine et l'amertume des Languedociens de l'ouest, sans oublier le désespoir de nombreux agents du siège ou du Parc, voilà le triste bilan que nous retiendrons de votre passage aux voies navigables du Sud Ouest.

D'autres retiendront le rétablissement des privilèges, avec notamment la privatisation par l'encadrement du parking des archives, où l'application, le doigt sur la couture du pantalon, de la circulaire sur le remisage des véhicules à domicile du Directeur général de V.N.F, dont les chefs de centre ou d'unité, ainsi que leur adjoint, subissent tous les jours les effets néfastes sur leurs missions.

Certains évoqueront là aussi, l'application quasiment militaire de la circulaire sur les N.A.S, qui écarte certains agents de ce statut, et prive ainsi le service de recrutement d'agents ou de chefs d'équipe et par conséquence d'absence de surveillance et/ou de sécurité du domaine public fluvial.

Nous ne vous parlerons pas non plus du dialogue social, ni du respect des droits syndicaux, et encore moins des discriminations syndicales envers les militants syndicaux ou simples adhérents, ni à l'inverse des passes droits octroyés et cautionnés par certains de vos cadres qui se sentent ou se disent irréprochables face à la soi-disant équité professionnelle.

Nous ne vous parlerons plus.....

Les représentants du personnel aux diverses instances de la DT – Sud Ouest